Ce projet d'accueil, élaboré en équipe, représente de la manière la plus concrète notre façon de travailler. C'est la « carte d'identité » de notre crèche. Par ce projet d'accueil, nous nous engageons à donner le meilleur de nous-mêmes pour accueillir votre enfant de manière optimale et professionnelle.

Projet d'accueil

Crèche « Les Mini-bouts »

Edition 2025

Table des matières

Un peu d'histoire... 3
Notre mission en tant que milieu d'accueil 3
1. Notre équipe 3
1.1. Le Pouvoir Organisateur 3
1.2. L'équipe psycho-médicosociale 4
1.3. L'équipe de puériculture 4
1.4. Le personnel logistique 5
1.5. Les services supports 5
2. Notre identité 6
2.1. L'accessibilité 6
2.2. La place active de l'enfant à la crèche 6
2.3. La position « phare » de l'adulte 6
2.4. Le respect du rythme de l'enfant 7
2.5. Socialisation de l'enfant et collectivité 7
3. De l'inscription à l'entrée à la crèche 8
3.1. Traitement des demandes 8
3.2. Visite de la crèche 8
3.3. Confirmation d'inscription 9
3.4. Préparation de l'accueil à la crèche 9
3.5. Les consultations médicales ONE 9
3.6. La familiarisation 9
4. La collaboration des parents 10
4.1. La communication 10
4.2. Le respect des horaires 11
4.3. La tenue vestimentaire des enfants 11
4.4. Le doudou, la tutute et le carnet ONE 12
4.5. La gestion de la maladie 12
L'enfant malade à la maison 12
L'enfant malade à la crèche 12
Précisons sur les documents médicaux 12
5. L'implication du personnel 13
5.1. Les réunions régulières 13
5.2. La formation continue du personnel 13
6. L'organisation des sections 13
6.1. La section des bébés 14
6.2. La section des moyens 15
6.3. La section des grands 15

6.4. Le passage de section 16
7. Le sommeil 16
8. L'alimentation 17
8.1. L'allaitement maternel 17
8.2. Le lait artificiel 18
8.3. La diversification alimentaire 18
8.4. Le petit-déjeuner 18
8.5. Le dîner 18
8.6. Le goûter 19
8.7. L'hydratation 19
9. L'espace extérieur 19
10. Les projets 20
10.1. Le mur des familles 20
10.2. Le projet lecture 20
10.3. Le Kamishibaï 20
11. La fin de l'accueil et l'entrée à l'école 21

Un peu d'histoire…

La crèche du Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz, « Les Mini-Bouts », a ouvert ses portes en août 2010.

Les locaux d'une ancienne école communale ont été adaptés afin de créer cet agréable lieu de vie élaboré et conçu pour accueillir 36 enfants de 0 à 3 ans.

Ce projet d'accueil reprend nos visées pédagogiques dans le cadre de l'aménagement provisoire de notre crèche à l'étage du bâtiment actuel.

Au sein de notre crèche, les enfants sont répartis en trois groupes et localisés physiquement sur deux étages différents Ces trois groupes sont déterminés par l'âge mais surtout par l'évolution du développement psychomoteur des enfants qui y évoluent. Nous proposons un environnement adapté aux besoins de chaque enfant.

Notre mission en tant que milieu d'accueil

Les milieux d'accueil de la petite enfance jouent un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des enfants en bas âge. La crèche « Les Mini Bouts » offre un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant où les tout-petits peuvent explorer, apprendre et grandir. En tant que collectivité, nous contribuons à la socialisation et à l'éveil cognitif.

Notre structure d'accueil a pour mission d'organiser l'accueil des enfants dans un esprit de tolérance et d'ouverture, tout en favorisant leur épanouissement physique, psychologique et social selon un projet pédagogique adapté aux conditions d'accueil et au public accueilli. Nous jouons également un rôle important dans la prévention sociale en permettant ainsi aux parents de concilier leur parentalité avec d'autres objectifs (professionnels, de formation, etc.), tout en étant attentifs aux besoins spécifiques des enfants, qu'il s'agisse de handicap, de spécificités culturelles, ou autres.

En tant que milieu d'accueil agréé et subsidié par l'ONE, notre fonctionnement et nos visées pédagogiques tiennent compte des recommandations du pouvoir subsidiant et des nombreuses règlementations qui encadrent l'accueil de la petite enfance.

1. Notre équipe

1.1. Le Pouvoir Organisateur

Notre Pouvoir Organisateur est le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Morlanwelz. Ce dernier est représenté par le Président, Mr ALEV Nebih, et sa Directrice Générale, Mme FACCO Elisa. Les équipes qui supervisent la crèche sont Mme BELLETTIERI Antonia,

adjointe à la Direction Générale et Mme LOPEZ CELA Laura, Coordinatrice du milieu d'accueil. L'ensemble des décisions posées par le milieu d'accueil sont prises lors des instances décisionnelles du Pouvoir Organisateur que sont le Conseil de l'Action Sociale et le Bureau Permanent.

1.2. L'équipe psycho-médicosociale

L'équipe Psycho-Médicosociale a pour rôle de/d':

- Développer et mettre en œuvre une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité ;
- Veiller à la mise en œuvre du projet d'accueil ;
- Contribuer à la promotion de la santé et à la santé communautaire ;
- Assurer la gestion administrative, organisationnelle ainsi que le management du personnel.

Au sein de cette équipe psycho-médicosociale, on y retrouve notamment :

- **Une assistante sociale** dont le rôle est :
    - D'élaborer les calculs des participations financières parentales ;
    - De préparer les feuilles journalières ;
    - De vérifier les présences et de donner les indications pour la facturation ;
    - De communiquer avec les parents sur l'organisation quotidienne de la crèche ;

- **Une infirmière** dont le rôle est :
    - De suivre la santé et le développement des enfants ;
    - D'organiser les consultations médicales et y participer ;
    - D'assurer la surveillance de la santé ;
    - De gérer les petits soins et la prévention des maladies ;
    - De mettre en place et suivre des protocoles d'hygiène.

- **Une responsable de crèche** dont le rôle est :
    - D'assurer la gestion globale de la crèche ;
    - D'assurer la gestion de l'équipe : encadrement, horaires, formations, réunions, évaluations ;
    - De gérer les inscriptions et des prévisions d'entrées et de sorties ;
    - D'assurer la stratégie globale de développement du milieu d'accueil.

Dans notre crèche, le rôle de responsable de crèche et d'infirmière est exercé par la même personne.

1.3. L'équipe de puériculture

L'équipe encadrante est constituée de puéricultrices. Ce sont elles qui sont en contact régulier avec les enfants. Elles sont réparties par section.

Le travail quotidien des puéricultrices s'articule autour de 4 grands axes :

- **L'axe paramédical** qui consiste à assurer les soins d'hygiène et de santé. Cela correspond aux besoins primaires d'un enfant : change, alimentation, sommeil, sécurité physique et affective ;
- **L'axe pédagogique et éducatif** qui se traduit par la mise en place d'activités d'éveil adaptés à l'âge et aux besoins de chaque enfant (jeux, ateliers, découvertes sensorielles). L'objectif étant de favoriser l'autonomie, la sociabilisation et l'expression des enfants, mais aussi : stimuler le développement psychomoteur et cognitif ;
- **L'axe de soutien à la parentalité** tout au long du parcours d'accueil. Via les contacts quotidiens avec les parents, la puéricultrice veille à créer un climat de confiance avec les parents, ce qui permet d'échanger constructivement avec les familles sur les besoins et l'évolution de l'enfant. Aussi, il s'agit d'accompagner avec bienveillance et sans jugement les parents dans leur parentalité.
- **L'axe de travail en équipe**, rôle clé dans la continuité de l'accueil des enfants. La collaboration étroite entre les membres de l'équipe via des échanges réguliers, la participation à des réunions/formations d'équipe favorise le relais d'observations pour assurer une prise en charge cohérente.

1.4. Le personnel logistique

En appui au personnel éducatif, le personnel logistique garanti un environnement sain, sécurisé et fonctionnel :

- Le personnel d'entretien assure l'hygiène des locaux quotidiennement avant l'ouverture de la crèche. Tout au long de la journée, les techniciennes sont un réel soutien au travail logistique de la puéricultrice. En tant que crèche organisée par un CPAS, le personnel d'entretien est principalement composé d'agents en réinsertion socio-professionnelle qui sont chapeautés par des tuteurs.
- La cuisinière prépare les repas dans une cuisine internalisée sur site conformément aux règles AFSCA et selon les recommandations ONE.
- Les linges sont traités en partie sur site et en partie par le service de la Lavandière du CPAS.

1.5. Les services supports

Divers services du CPAS de Morlanwelz gravitent autour de notre crèche afin d'optimaliser son fonctionnement :

- Le secrétariat qui envoie les décisions d'instance pour le suivi administratif des demandes d'inscription ;
- Le service comptabilité qui assure la facturation et son suivi ;
- Le service recettes qui assure le suivi du contentieux financier ;
- Le service technique du C.P.A.S. qui s'occupe des petits travaux de réparations ou d'interventions diverses.

Enfin, l'Office National de l'Enfance (ONE) est aussi une ressource importante pour notre crèche. L'ONE est représenté par une coordinatrice accueil et une référente santé qui s'assurent de l'adéquation de nos pratiques en lien avec les exigences de l'ONE et qui viennent en soutien en cas de besoin.

2. Notre identité

2.1. L'accessibilité

Les besoins des enfants et des parents sont en évolution permanente. C'est pourquoi, il est important de leur offrir des services de qualité, accessibles, et favorisant l'égalité entre tous les enfants quelles que soit leurs particularités et leur environnement de vie.

Une crèche accessible favorise une société plus solidaire et inclusive dès la petite enfance.

2.2. La place active de l'enfant à la crèche

Pour que l'enfant comprenne le monde qui l'entoure, il a besoin de faire ses propres expériences. Il veut découvrir, apprendre, sentir, goûter, percevoir et être en interaction avec les autres.

Cette liberté de mouvement est un principe fondamental dans notre crèche. Nous veillons à ce que chaque enfant puisse bouger librement dans son environnement, selon ses capacités motrices et son rythme de développement. Cela est rendu possible par l'aménagement d'espace sûr, dégagés et stimulant, sans dangers.

En bougeant librement, l'enfant expérimente, prend des initiatives, apprend à gérer des petits risques et gagne en assurance.

Dans un contexte d'accueil collectif, la possibilité est laissée aux enfants de découvrir leur corps, leur équilibre et les limites par eux même, sans être mis en position qu'ils ne maîtrisent pas encore.

2.3. La position « phare » de l'adulte

En section, l'adulte est présent, attentif mais non intrusif. Il accompagne sans empêcher, observe sans diriger. Tel un phare, la puéricultrice se place judicieusement dans un endroit de l'espace, lui permettant d'observer de manière constante les interactions en section. Il est essentiel que l'enfant puisse visualiser en permanence la présence de l'adulte dans l'espace. Du point de vue de l'adulte, cette observation active permet d'adapter sa posture et d'évaluer la réponse à apporter à l'enfant et/ou au groupe.

2.4. Le respect du rythme de l'enfant

A la crèche, nous nous efforçons de respecter le rythme des enfants accueillis en adaptant notre organisation, les soins et les activités pour qu'ils répondent aux besoins individuels, plutôt que de leur imposer un fonctionnement uniforme.

Cela renforce la sécurité affective et le bien-être des enfants accueillis. Il est important que chaque enfant se sente respecté, écouté et reconnu comme individu. Ce sont les clés d'un développement harmonieux, sans pression ni surstimulation.

Dans le quotidien de la crèche, cela se traduit par :

- Le respect des besoins physiologiques des enfants : les temps de repas, de change et de repos sont adaptés à chaque enfant ;
- L'observation et l'écoute active : la puéricultrice adaptera son attitude selon l'état émotionnel de l'enfant. L'attention sera portée sur les signaux de fatigue, de faim, de surexcitation ou de besoin de réassurance.

Il est essentiel de garder à l'esprit que le rythme de l'enfant évolue au fil du temps et de manière quotidienne. En effet, beaucoup de facteurs interagissent et peuvent avoir un impact sur le rythme adopté par l'enfant. En effet, la collectivité peut influer sur le rythme de l'enfant qui pourrait se montrer plus curieux ou plus vite fatigué qu'à la maison. Les stimuli sont différents comparés à ceux du milieu familial.

2.5. Socialisation de l'enfant et collectivité

À la crèche, l'enfant est amené à entrer en relation avec d'autres enfants de niveaux de développement similaires ou non. La socialisation, le vivre ensemble, implique une cohabitation harmonieuse, où chacun respecte le cadre nécessaire au bon fonctionnement du groupe. Or, les jeunes enfants ne sont parfois pas encore prêts à être confrontés à des situations collectives. Par exemple : attendre son tour pour être servi au moment du repas, avoir envie du même jeu qu'un copain, etc.

Interagir avec les autres engendre des émotions, des frustrations, des conflits … Les adultes sont attentifs au déroulement des situations et peuvent, le cas échéant, intervenir notamment quand le rapport de force est déséquilibré. Le conflit entre enfants, en crèche, est normal et fait partie de leur développement. Il leur permet d'apprendre à exprimer leurs émotions, à défendre leur point de vue et à découvrir les règles de la vie en groupe. C'est une étape essentielle pour construire leurs compétences sociales.

Pour soutenir et accompagner ses interactions, l'équipe ajuste ses pratiques pour qu'elles répondent aux besoins de tous, tant au niveau de l'aménagement des sections que dans la répartition des groupes d'enfants et le matériel mis à leur disposition.

Pour le parent, il est important de prendre en considération la dimension collective de la structure. En effet, il est possible qu'une puériculture ne puisse répondre à l'interpellation d'un

enfant de manière immédiate s'occupant elle-même déjà d'un autre enfant. La temporalité de prise en charge est - à cet égard - différente que celle du contexte familial. Le personnel encadrant assure une priorisation des besoins de chacun dans un contexte collectif.

3. De l'inscription à l'entrée à la crèche

3.1. Traitement des demandes

- **Obtention d'un numéro de matricule MyOne**

Tout parent ou futur parent souhaitant que son enfant soit accueilli au sein d'un milieu d'accueil (collectif ou familial) doit introduire une pré-demande d'accueil via My.ONE afin de générer un numéro de matricule. Ce dernier sera à communiquer auprès de chaque milieu d'accueil sélectionné par les parents.

Pour notre crèche, l'inscription s'effectue via un formulaire électronique, consultable sur le site du CPAS de Morlanwelz. Nous restons néanmoins disponibles par mail sur l'adresse lesminibouts@morlanwelz.be ou par téléphone au 064/431.616.

Sans numéro de matricule, il ne sera pas possible de procéder à une demande d'inscription dans notre crèche.

- **Analyse de la demande**

Votre demande est d'abord analysée par la Coordinatrice de la crèche : concordance entre la demande des parents et les disponibilités offertes par le milieu d'accueil. S'agissant d'une crèche dépendant d'un CPAS, toute demande d'inscription est soumise au Bureau Permanent qui statue sur l'octroi ou non d'une place à la crèche.

Vous recevez ensuite un courrier vous indiquant l'octroi ou non d'une place. En cas de refus de place, une raison sera explicitée. La possibilité vous sera donnée d'être maintenu sur la liste d'attente.

3.2. Visite de la crèche

Lorsqu'une place vous est proposée, nous vous invitons à visiter le milieu d'accueil.
Pendant cette visite, le milieu d'accueil vous sera présenté et le projet pédagogique de la crèche vous sera expliqué par la Coordinatrice de crèche.

Ce premier contact est essentiel car il marque le début de notre collaboration avec les parents. C'est aussi l'occasion, pour les parents, de poser des questions et/ou faire part de leurs craintes.

Les parents recevront le projet d'accueil et le contrat d'accueil qui reprend toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de notre crèche.

3.3. Confirmation d'inscription

Les parents disposent d'un délai d'un mois pour confirmer leur volonté d'inscrire leur enfant dans notre crèche. Pour confirmer l'inscription à la crèche, le contrat d'accueil doit être complété et signé. La caution doit être payée.

Il est demandé aux parents de tenir informé le milieu d'accueil de la naissance de l'enfant.

3.4. Préparation de l'accueil à la crèche

Le mois qui précède l'entrée effective de votre enfant à la crèche, un rendez-vous pour la constitution du dossier social et financier de l'enfant est organisé.

La responsable de crèche vous expliquera les documents nécessaires pour la constitution du dossier global de l'enfant.

C'est aussi l'occasion pour échanger avec les parents sur la préparation de l'accueil à la crèche et proposer une écoute bienveillance pour que cela s'effectue de la manière la plus douce, aussi bien pour l'enfant que pour ses parents.

3.5. Les consultations médicales ONE

Dans le mois qui suit l'entrée à la crèche, votre enfant sera convié à la consultation d'entrée ONE avec le médecin de notre structure. Il y a 4 bilans obligatoires tout au long du parcours d'accueil :

- Bilan d'entrée
- Bilan des 9 mois
- Bilan des 18 mois
- Bilan de sortie

Attention, ces consultations s'inscrivent dans le cadre d'un suivi préventif de la santé en milieu d'accueil. Dès lors, notre médecin de structure ne peut pas prescrire de traitement médical.

3.6. La familiarisation

Cette étape est essentielle avant l'accueil régulier de votre enfant à la crèche. Il s'agit d'un enchainement de moments de rencontres entre l'enfant, ses parents et le milieu d'accueil visant à faciliter une transition douce et sécurisante entre le milieu d'accueil familial et le milieu d'accueil collectif.

La période de familiarisation est non seulement primordiale mais elle est **obligatoire**. Les moments sont pensés de manière à augmenter le temps progressivement pour que l'enfant et ses parents puissent prendre leurs marques avec la présence bienveillante de l'équipe.

Elle est organisée sur 10 jours, comme suit :

Semaine 1, l'enfant est accompagné d'un parent, période de familiarisation gratuite
1er jour : petit coucou, 30'
2ème jour : 1h
3ème jour : 1h, repas avec le parent
4ème jour : 1h
5ème jour : 1h

Semaine 2, l'enfant vient seul, période de familiarisation facturée
6ème jour : 2h
7ème jour : 2h
8ème jour : 3h
9ème jour : 4h
10ème jour : 5h

Le nombre de jours de familiarisation est obligatoire, mais il est possible d'agencer les heures en fonction des disponibilités du parent.

La participation des parents aux premiers moments à la crèche est rassurante pour l'enfant et réduit le stress lié à la séparation. Pour observer les rythmes, réactions et habitudes de l'enfant, une alternance entre matin et après-midi est organisée. Cela permet aussi de rencontrer l'équipe au complet, les 2 semaines qui précèdent l'entrée effective.

C'est aussi durant ces moments que les puéricultrices remplissent avec les parents la fiche de familiarisation qui permet la transmission des informations à l'ensemble de l'équipe : habitudes de vie de l'enfant, inquiétudes éventuelles des parents.

4. La collaboration des parents

Afin d'assurer un accueil optimal et de qualité, divers points de notre organisation nécessitent une collaboration constructive de la part des parents.

4.1. La communication

Une bonne communication est primordiale pour que le lien de confiance puisse s'établir entre le parent et le milieu d'accueil. Il est important pour nous de pouvoir vous communiquer les

informations importantes concernant votre enfant ou notre organisation. De même, il est essentiel que vous puissiez vous aussi communiquer vos craintes, vos inquiétudes, etc.

Afin de permettre cette communication fluide et essentielle, nous vous demandons de prendre le temps le matin de déposer votre enfant et de prendre le temps de le récupérer. Cela implique que peut-être, vous devez prévoir d'arriver 5 ou 10 minutes à l'avance, afin de ne pas être pressé et de bafouer la communication. Il est aussi possible que d'autres parents déposent leur enfant à la crèche, au même moment que vous, nous comptons sur votre bienveillance et votre patience pour permettre à chacun de communiquer les informations essentielles au bon déroulement de la journée ou du retour à la maison.

Nous sommes là pour vous rassurer, vous guider tout au long de l'accueil de votre enfant. La bienveillance est le mot d'ordre dans la communication. Notre équipe reste disponible et à l'écoute tout au long du parcours d'accueil (par téléphone, par mail ou lors de rencontre individuelles).

4.2. Le respect des horaires

Nous comptons sur la collaboration de tous les parents quant au respect de ce qui aura été préalablement convenu dans le contrat d'accueil. En cas de changements de la situation des parents, des avenants au contrat d'accueil sont possibles. En cas d'arrivée ou de départ anticipé ou retardé, nous insistons sur la nécessité de prévenir la crèche par téléphone. Le respect des horaires nous aide à planifier et organiser efficacement notre personnel encadrant garantissant ainsi une qualité d'accueil pour tous.

4.3. La tenue vestimentaire des enfants

Les enfants doivent arriver le matin habillés et langés de la nuit.

Durant la journée, les enfants restent habillés avec des vêtements ***amples, nominés, et qu'ils peuvent salir***. Nous insistons sur la nécessité d'adapter les tenues à la crèche afin que l'enfant puisse se mouvoir librement. Par exemple : éviter les jeans, salopettes, etc.

Il est nécessaire de prévoir des habits de rechange pour votre enfant, en suffisance. Les enfants grandissent vite, la taille des vêtements de rechange sera donc à varier tout au long de l'accueil à la crèche. Il en va de même pour les saisons : prévoir des t-shirts pour l'été et des blouses à manches longues pour l'hiver.

Les enfants sont accueillis avec des chaussettes antidérapantes ou avec des pantoufles qui pourront rester à la crèche.

4.4. Le doudou, la tutute et le carnet ONE

Si votre enfant en possède, il est important de ne pas oublier la tutute (sans attache) et le doudou qui resteront à la crèche. Il pourra les avoir à disposition chaque fois qu'il en aura l'envie et/ou le besoin, et ce, durant toute la période d'accueil. Il s'agit d'objets transitionnels entre la maison et la crèche et les journées peuvent être très compliquées pour votre enfant sans ces objets.

Le carnet ONE doit se trouver dans le bac de votre enfant, à chaque jour de présence. Ce carnet est important permettant à l'infirmière de la crèche de tenir à jour les dossiers médicaux des enfants et de vérifier le statut vaccinal de votre enfant.

4.5. La gestion de la maladie

L'enfant malade à la maison

Lorsque votre enfant est malade à la maison, il est préférable qu'il ne fréquente pas la crèche. Dans ce cas, il vous sera demandé de :

1. Prévenir la crèche au 064/431.616 avant 8h ;
2. Prévoir une visite chez le médecin ;
3. Prévenir la crèche de la durée de l'absence ;
4. Envoyer le certificat médical éventuel par courriel sur lesminibouts@morlanwelz.be dans les 48h ;
5. Au retour de votre enfant, remettre le certificat médical original dans la boîte aux lettres du sas d'entrée.

L'enfant malade à la crèche

Il arrive parfois, que votre enfant présente des symptômes de maladie au cours de sa journée en crèche. Dans ce cas, l'équipe encadrante prévient le parent par téléphone. Plus précisément, dans certains cas de figure déterminés par l'ONE, nous sollicitons le parent pour venir chercher son enfant.

L'éviction d'un enfant de la crèche n'est pas à entendre comme un refus de prise en charge mais plutôt comme la volonté de préserver la collectivité. Pour rappel, le suivi médical proposé reste préventif. Nous ne sommes pas habilités à établir de diagnostic médical.

Bien entendu, nous comprenons les impératifs professionnels existants, mais lorsque l'équipe encadrante prend la décision de rappeler le parent c'est que cela s'avère bien nécessaire. C'est pour cette raison qu'il est important de réfléchir à des personnes de confiance dans votre entourage que vous pourriez mobiliser si la situation devait se présenter.

Précisons sur les documents médicaux

Sur un certificat médical, les informations essentielles sont :

- Nom, prénom de l'enfant ;

- Date du début de l'incapacité ;
- Date de fin d'incapacité ;
- Signature du médecin.

Quant à une prescription médicale, les informations essentielles sont :
- Nom, prénom de l'enfant ;
- Date de la prescription ;
- Nom du médicament et dosage ;
- Posologie du médicament ;
- Fréquence d'administration ;
- Voie d'administration ;
- Date de fin de traitement ;
- Signature du médecin.

Sans ces informations, l'équipe ne procèdera pas à la prise de médicament.

5. L'implication du personnel

5.1. Les réunions régulières

Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées. A partir de janvier 2026, pour partie de ces réunions, le milieu d'accueil fermera **une fois par trimestre à 16h** permettant à l'équipe de participer aux réunions. Les dates vous seront communiquées, en même temps que les congés de fermetures annuelles.

5.2. La formation continue du personnel

Nous fermons le milieu d'accueil 2j/an permettant à l'ensemble du personnel de participer à des journées pédagogiques.

Il est essentiel que chaque membre du personnel assure sa formation continue afin d'approfondir, compléter et réactualiser les connaissances, tenant compte de l'évolution des savoirs et développant des compétences professionnelles dans nos pratiques.

6. L'organisation des sections

La crèche est divisée en 3 sections situées sur deux niveaux différents :
- Les bébés qui accueillent 8 enfants de 0 à 12 mois environ ;
- Les moyens qui accueillent 14 enfants de 12 à 24 mois environ ;

→ Ces deux sections se situent au rez-de-chaussée.

- Les grands qui accueillent 14 enfants de 24 mois à l'entrée à l'école.

→ Cette section se situe à l'étage.

A votre arrivée à la crèche, pour les bébés et les moyens, un sas d'entrée est organisé et directement accessible par la cour extérieure en rez-de-chaussée.
Pour les grands, un sas d'entrée est organisé en haut des escaliers donnant accès à la section au N+1. Cet espace y est délimité par des barrières, afin de filtrer les accès à la crèche.
Pour les trois sections, dans les sas respectifs, une sonnette – correspondant à la section de votre enfant – est à votre disposition afin de pouvoir prévenir l'équipe de votre arrivée. Il vous est demandé de sonner et d'attendre qu'une puéricultrice se présente à vous.

Outre le coin repas et le coin hygiène, les sections sont composées de différents coins aménagés de manière permanente qui diffèrent selon leur composition pour s'adapter à l'âge des enfants accueillis :

- Le coin doux pour que l'enfant puisse se reposer, se réguler émotionnellement, se retrouver seul ou en petite groupe. On y retrouve des tapis de différentes textures, des coussins, etc. ;
- Le coin d'éveil dédié à la stimulation sensorielle, motrice et cognitive des enfants. Il comprend des tapis d'éveil, des jeux de manipulations, des jeux sensoriels, etc. ;
- Le coin psychomoteur qui comprend des modules adaptés aux âges des enfants ;
- Le coin symbolique qui encourage le jeu d'imitation, la symbolisation et la construction du langage. Il peut être composé d'une dinette, de poupées, de déguisements, etc.

6.1. La section des bébés

Il s'agit généralement de la première section explorée par les enfants lorsqu'ils intègrent la crèche. L'espace est pensé pour les besoins spécifiques des nourrissons dans un cadre calme qui favorise le développement d'un sentiment de sécurité affective, base de l'attachement chez l'enfant.

Caractéristiques :

- Activités simples et sensorielles ;
- Alimentation et siestes à la demande ;
- Lits permanents en section permettant la sieste en section pour les nouveaux bébés ou encore les tout-petits nécessitant une surveillance plus importante ;
- Nombre réduit d'enfants.

Dans cette section, les jeux sont choisis minutieusement pour favoriser le jeu libre et l'exploration : peinture avec de la farine, sacs sensoriels, livres en tissus, hochets, etc.

6.2. La section des moyens

Chez les moyens, votre enfant continue son développement, à son rythme, tout en explorant son environnement. Dans cette section, le développement de la motricité globale s'amplifie : les enfants apprennent à marcher, grimper. En apprenant à se déplacer seul, l'enfant acquiert de l'autonomie, non sans quelques petites chutes.

Dans cette section, le coin repas est aménagé de sorte à favoriser l'autonome de l'enfant durant le repas : petite table et petites chaises à accoudoirs pour apprendre à manger seul.

Le développement du langage est en plein essor et ne se limite pas à l'augmentation du vocabulaire, il se traduit aussi via le corps. Frapper, bousculer et mordre ses copains sont aussi des façons, pour l'enfant, d'entrer en communication. Ces comportements sont naturels tant qu'ils restent encadrés par la bienveillance de l'équipe.

Caractéristiques :

- Proposition d'activités de manipulation, imitation, exploration : sans attente de résultat. Ce qui compte c'est l'exploration et la découverte ;
- Jeux symboliques : dinette, poupée, etc. ;
- Introduction des routines pour structurer les moments de la journée : le bonjour du matin, la lecture avant les repas, la musique douce avant la sieste ;
- Premiers apprentissages d'autonomie : se laver les mains, utiliser une cuillère, etc.

6.3. La section des grands

Dans la section des grands, l'enfant développera son autonomie, la sociabilisation et son langage. S'agissant de la dernière section de la crèche, elle joue aussi un rôle de transition, en douceur, vers l'école maternelle. L'enfant y apprend à vivre en groupe, suivre des consignes simples et exprimer ses émotions.

Les activités proposées renforcent ses compétences motrices, cognitives et relationnelles. L'environnement reste sécurisant et adapté à son rythme.

Caractéristiques :

- Proposition d'activités plus longues et variées : bricolages, histoires, puzzles, peinture avec les doigts, pâte à sel/à modeler, etc. ;
- Structuration du temps : ritualisation des moments de la journée, planification des activités ;
- Initiation à la propreté : la propreté est débutée à la maison et se continue ensuite à la crèche dans le respect du rythme de l'enfant. La section est équipée de petits pots, les enfants parfois par imitation demandent à la puéricultrice d'aller « sur le petit pot », simplement en voyant un petit copain s'y asseoir, cette demande n'est jamais refusée. Les échanges et la collaboration entre parents et l'équipe est alors primordiale ;

- Jeux symboliques : dinette, déguisement, tapis de route, petites voitures, vêtements, pantoufles, etc.

6.4. Le passage de section

Le changement d'un enfant d'une section à l'autre s'effectue par la mise en place d'une période d'adaptation. Tout comme la familiarisation, il est important de prendre le temps et de soigner ces moments de transitions.

Il s'agit d'une étape importante dans le parcours de l'enfant qui marque une évolution dans son développement et son adaptation à un nouvel environnement.

Déroulement du passage de section :

- Observations préalables de l'enfant par l'équipe : changement de rythme, évolution de ses besoins, etc. ;
- Discussion en équipe et proposition de passage aux parents ;
- Mise en place de rencontres progressive avec la future section : visites, moments partagés avec une puéricultrices de la section actuelle ;
- Passage effectif de l'enfant.

Les moments d'adaptations s'effectuent sans les parents. La durée de l'adaptation peut être adaptée selon les besoins de l'enfant.

7. Le sommeil

Les temps de sommeil s'organisent selon le rythme de l'enfant et les éventuels signes de fatiguent observés par la puéricultrice. Dès lors, il est possible que le rythme de sommeil à la crèche diffère du rythme de sommeil de la maison.

Afin de ne pas perturber la sieste des enfants, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de prévoir l'heure de retour avant (12h30) ou après la sieste (14h30). **Dans cette même optique, veuillez ne pas sonner dans la section des bébés et des moyens pendant ces heures, sonnez uniquement chez les grands.** Les enfants sont libres de dormir jusqu'au bout de leur sommeil.

- Le dortoir pour les bébés et les moyens :

La section des bébés et celle des moyens se partagent le dortoir. En effet, dans la section des moyens, certains enfants éprouvent encore des besoins de sommeil important (le matin et/ou l'après-midi). Le dortoir est surveillé via des babyphones. Des passages réguliers de l'adulte s'effectuent.

Pour les touts petits, des lits sont prévus en section, pour initier le sommeil en collectivité tout en douceur. Dans la section des moyens, il sera aussi possible d'y dormir dans un lit ou une couchette, selon les habitudes de sommeil de l'enfant.

- Le dortoir chez les plus grands :

Chez les enfants plus grands, les besoins de sommeil se réduisent et se limitent, pour certains, à une seule sieste en après-midi. Pour la section des grands, une sieste collective est organisée dans le dortoir sous la surveillance des puéricultrices qui restent présentes durant le moment de la sieste. Pour les enfants qui ne souhaitent pas dormir, ils sont accueillis dans la section des grands où des jeux plus calmes y seront proposés.

8. L'alimentation

Les repas sont confectionnés par notre cuisinière dans une cuisine qui internalisée à la crèche. Les repas sont donc livrés chaud dans chaque section, selon le respect de la chaine du chaud. Les menus sont établis conformément aux recommandations en vigueur. Les aliments du domicile ne sont pas autorisés en crèche.

Durant les moments de repas, la place de l'adulte évolue selon le degré d'autonomie de l'enfant. Du biberon à l'assiette, l'adulte adapte son positionnement pour accompagner l'enfant et lui permettre d'apprendre à manger de manière autonome.

Dans la mesure où nous respectons le rythme de sommeil des enfants, nous ne réveillons pas un enfant pour le nourrir. Il est donc possible que votre enfant n'ait pas reçu de repas à l'heure de votre arrivée. La possibilité vous sera donnée de nourrir votre enfant à la crèche, si vous le désirez.

8.1. L'allaitement maternel

Nous soutenons les mamans désireuses de poursuivre l'allaitement maternel à la crèche. Pour que cette démarche puisse s'effectuer en douceur et dans l'intérêt de votre enfant, il est nécessaire de l'anticiper à la maison.

Idéalement, il est préférable que votre enfant ait déjà commencé à boire au biberon avant son entrée à la crèche. Nous restons disponibles pour discuter de ce projet et vous accompagner dans sa mise en œuvre.

Pour que le lait maternel soit donné en crèche, une série de recommandations ONE sont d'application :

- Maintien de la chaine du froid lors du transport depuis la maison vers la crèche : prévoir un sac isotherme et des glaçons ;
- Chaque portion de lait doit être étiquetée avec le nom de l'enfant, la date du tirage et la quantité de lait ;
- Le lait congelé et/ou frais peut être stocké à la crèche.

8.2. Le lait artificiel

Nous proposons du lait de la marque « Nutrilon 1 et 2 ». Si votre enfant boit un autre lait, vous devez nous fournir une boîte de lait en poudre fermée valable un mois, après ouverture à la crèche.

Il est possible d'apporter des dosettes de lait. Tout comme le lait maternel, chaque dosette doit être étiquetée avec le nom de l'enfant, la quantité de lait, la date d'ouverture de la boîte.

8.3. La diversification alimentaire

La diversification alimentaire à la crèche débute après qu'elle ait été intégrée à la maison.
Elle est d'abord introduite progressivement tout en maintenant l'allaitement matériel ou le lait artificiel. La communication avec les familles est primordiale pour assurer une cohérence entre la maison et la crèche.

Les repas sont adaptés en texture et en goût selon l'âge des enfants et leur stade de diversification : purées lisses, puis moulinées et enfin en petits morceaux.

La patience et la répétition son essentielles pour accepter de nouveaux aliments. Les repas sont aussi des moments éducatifs et sensoriels, propices au développement du gout.

8.4. Le petit-déjeuner

Le petit-déjeuner se déroule entre 8h et 9h. Pour assurer une bonne organisation, tous les enfants qui arrivent après 8h45 doivent avoir déjeuné à domicile.

Le premier biberon de la journée est un moment de tendresse et de lien entre le parent et l'enfant.

Nous souhaitons que ce moment vous appartienne, et qu'il puisse s'effectuer **à la maison**, au calme. L'enfant commence sa journée en confiance, avec une transition en douceur (de la maison à la crèche). Arriver à la crèche le ventre plein évite que l'enfant soit affamé, fatigué ou irritable.

8.5. Le dîner

Dès réception des repas, le dîner peut être servi ;

- Dans la section des bébés, le repas est individuel et à la demande ;
- Dans la section des moyens et des grands, le repas commence à se structurer et est donné collectivement à heure fixe pour une grande partie du groupe.

L'adulte accompagne sans forcer : l'appétit et le rythme de chaque enfant est respecté.

Nous laissons l'enfant exprimer un refus si un aliment n'est pas apprécié. En aucun cas l'enfant ne sera forcé à manger. Nous estimons qu'il se rattrapera au prochain repas.
Les enfants ne sont pas obligés de terminer leur assiette, ils mangent à leur faim et à leur rythme.

Les repas sont pris dans le respect des régimes, allergies et convictions. En cas d'intolérance ou d'allergie alimentaire, il est nécessaire de remettre une attestation médicale au milieu d'accueil.

8.6. Le goûter

Le goûter est préparé dans la section des grands. Généralement, il commence vers 14h45. Tout comme le diner, le gouter est donné individuellement et à la demande pour la section des bébés. Chez les moyens et les grands, le gouter commence à se structurer et se donne collectivement.

8.7. L'hydratation

De l'eau est proposée à chaque repas et aussi souvent que nécessaire.

Dès la section des bébés, nous encourageons les enfants à boire au gobelet car cela favorise le développement de la motricité fine et de la coordination main – bouche. Cela aide aussi à renforcer les muscles de la bouche nécessaire pour parler. Le passage au gobelet marque aussi une étape vers l'autonomie.

9. L'espace extérieur

La crèche dispose d'un espace extérieur sécurisé et aménagé, véritable atout pour le développement global des enfants.

Cet environnement naturel favorise l'éveil sensoriel, la motricité, l'autonomie et la socialisation. Les activités en plein air permettent aux enfants d'explorer, d'expérimenter et de développer leur curiosité dans un cadre stimulant.

L'équipe travaille l'investissement de l'espace externe durant la journée. L'objectif étant d'intégrer cet espace dans le prolongement de l'espace de vie en section, propice aux apprentissages informels et à la découverte du monde vivant.

Dès lors, il est demandé aux parents de prévoir une tenue d'extérieur afin de faciliter les sorties au jardin ;

- Bottes en caoutchouc
- Une veste imperméable

Les plus petits aussi ont leur place à l'extérieur. Cet espace extérieur enrichit ainsi l'expérience éducative au quotidien en leur offrant un espace de détente et de liberté.

10. Les projets

Divers projets sont mis en place à la crèche, afin de diversifier les activités proposées aux enfants.

10.1. Le mur des familles

Au moment de l'entrée, nous vous demandons d'apporter une ou plusieurs photos de votre enfant, avec sa sphère familiale (parents, fratrie, cousins, grands-parents, animaux de compagnie !). Les puéricultrices affichent ces photos au mur des familles permettant à votre enfant de pouvoir revoir ces photos, lorsqu'il en a l'envie. Le mur des familles est disposé à hauteur des enfants pour qu'ils puissent mieux les visualiser.

L'objectif du mur des familles est de créer un lien entre la maison et le milieu d'accueil. Il permet aux enfants de voir des photos de leurs proches, ce qui les rassure et soutien leur sentiment de sécurité affective. Ce mur valorise la diversité des familles et favorise l'inclusion. C'est un outil visuel qui renforce le sentiment d'appartenance à la vie de la crèche.

10.2. Le projet lecture

Depuis plusieurs années, nous poursuivons un projet lecture, en collaboration avec la bibliothèque de Morlanwelz.

Une fois par mois, un bibliothécaire de la section jeunesse, anime un atelier lecture dans chaque section. Au travers des comptines, des histoires, du ukulélé, les enfants s'éveillent à la lecture sous différentes formes.

Outre ces animations, des livres nous sont prêtés par la bibliothèque afin que des temps de lecture puissent être partagés en section.

Raconter des histoires est essentiel pour stimuler le langage, l'imaginaire et la concentration des enfants. Cela enrichit leur vocabulaire, développe leur écoute et les aide à structurer leur pensée. Les histoires offrent aussi des repères émotionnels et culturels. Ce moment partagé renforce le lien avec l'adulte et favorise le plaisir de lire dès le plus jeune âge.

10.3. Le Kamishibaï

Une puéricultrice est formée au Kamishibaï. Il s'agit d'un genre narratif où un conteur insère successivement, dans un petit théâtre portatif, des planches cartonnées illustrant un récit. L'attention des enfants est facilement captée grâce à ses illustrations grand format et au rythme visuel. Ce type d'activité favorise l'écoute active et la concentration. Utilisé en petit groupe, cet outil ludique et pédagogique crée un moment de partage et d'échange autour de l'histoire.

D'autres puéricultrices ont suivi également diverses formations sur la lecture pour les tout-petits. Cela nous semble essentiel car cela stimule très tôt le développement du langage, l'écoute et la curiosité. Même s'ils ne comprennent pas encore les mots, les bébés profitent de la musicalité de la voix, des images et du contact avec l'adulte. Ces moments renforcent le lien affectif et favorisent un sentiment de sécurité.

11. La fin de l'accueil et l'entrée à l'école

Tout comme l'arrivée à la crèche, la fin de l'accueil est une étape importante qui mérite d'être anticipée dans la bienveillance. L'enfant conscientise davantage le changement et ses émotions se ressentent différemment : agressivité, régression, euphorie, etc. De plus, l'organisation de l'école n'est pas celle de la crèche. Le nombre d'adultes est plus limité qu'en milieu d'accueil et, souvent, le nombre d'enfants est important.

Notre rôle, en tant que milieu d'accueil, est de continuer à rassurer l'enfant en valorisant ses apprentissages et en verbalisant les aventures qui l'attendent. L'accueil dans un cadre sécurisant s'effectue jusqu'au dernier jour de crèche. Dès lors, il n'est pas de notre ressort de « préparer l'enfant » aux codes et impositions du futur établissement scolaire que fréquentera votre enfant. Par conséquent, ce n'est pas à la crèche que l'enfant apprendra à arrêter la tutute ou à devenir propre.

La tutute est un objet transitionnel : elle aide l'enfant à gérer ses émotions, le réconforte et lui apporte un sentiment de sécurité. Lors de grands changements, comme l'entrée à l'école, garder sa tutute permettra à l'enfant d'apprivoiser son nouvel environnement de façon plus sereine.

Concernant la propreté, le rôle de la crèche est de soutenir l'enfant dans son autonome, sans forcer l'apprentissage, afin qu'il évolue à son rythme. Rien ne sert de mettre la pression aux enfants, laissons-les évoluer à leur rythme.

A la crèche, nous disposons d'un tableau des départs à l'école. C'est une façon symbolique de garder une trace des enfants qui ont transités dans notre milieu d'accueil. A la fin de la dernière journée de crèche, l'enfant est invité à venir ajouter l'étiquette de son casier sur le tableau des départs à l'école. En guise de souvenir de la crèche à la maison, l'enfant reçoit un petit diplôme avec son petit carnet de photos, retraçant son parcours à la crèche.

La séparation se fait en douceur, et l'enfant est alors prêt : son nouveau cartable est rempli d'autonomie, de sociabilité, de créativité, de confiance et de personnalité.

Bonne route !